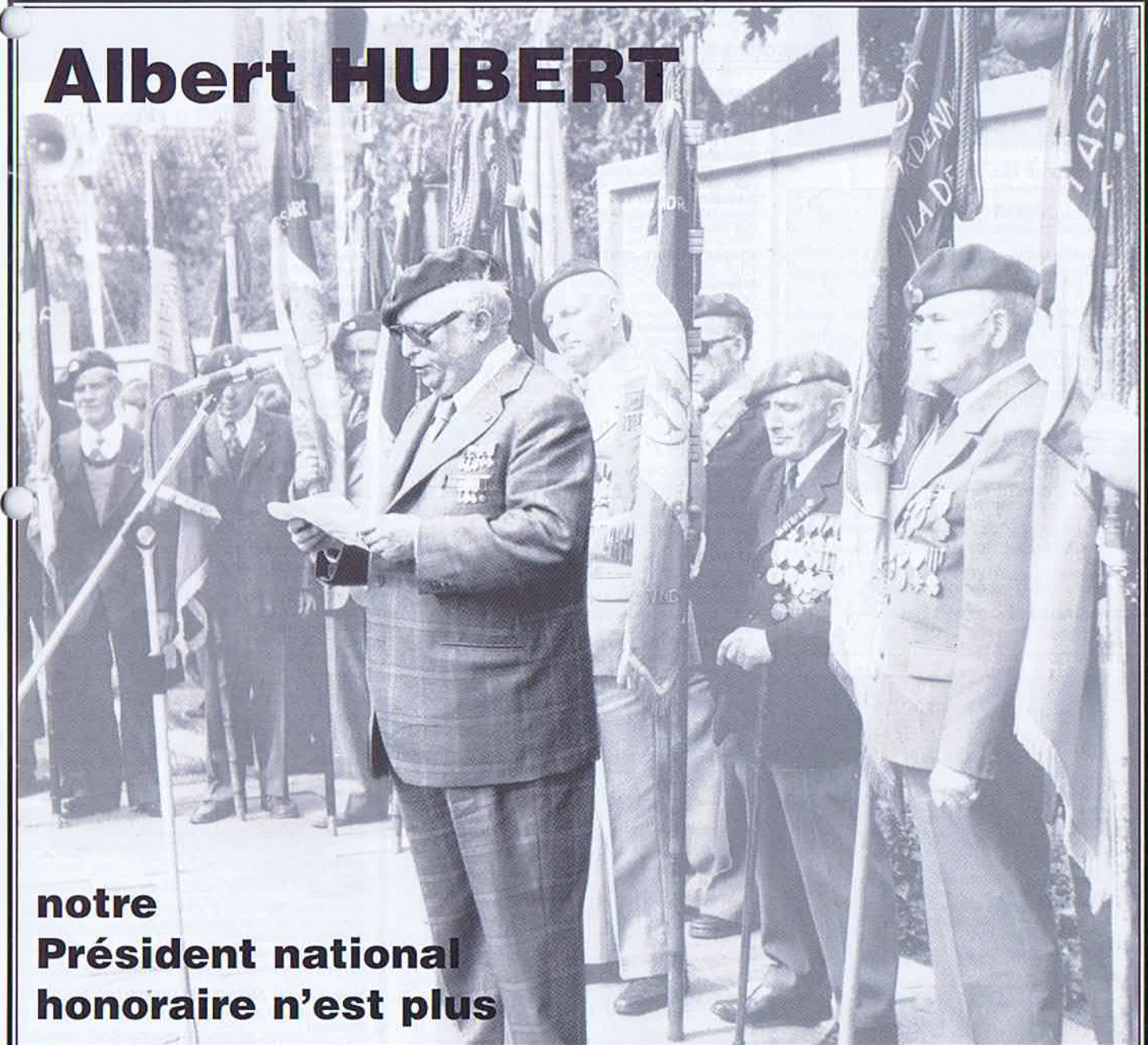




REVUE TRIMESTRIELLE DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS



Albert HUBERT



notre
**Président national
honoraire n'est plus**

Discours prononcé par le lieutenant-général e.r. Jean Chabotier, notre Président national lors des funérailles du Président national honoraire Albert HUBERT le 16 février 1996

Chère famille, chers Amis,

Même si nous sommes habités par l'espérance, la perte d'un être cher nous rend toujours particulièrement sensibles, puisqu'elle implique la rupture brutale des contacts, l'absence définitive des regards complices, la disparition des mots de passe communs, l'impossibilité totale d'encore échanger idées et sentiments.

Si, en outre, cette casure concerne une personnalité qui a pu nous servir d'exemple, de guide, de référence, elle n'en est que plus pénible.

Les Chasseurs Ardennais sont donc aujourd'hui bouleversés et désemparés, tant Albert Hubert était pour eux une figure de proue, une sorte de symbole!

Albert Hubert est né à Alost en 1917 de père gaumais et de mère ardennaise. A 19 ans, il entre à la Compagnie Ecole du Corps des Chasseurs Ardennais et est versé au 4 ChA au début de la mobilisation. Il fait campagne en mai 40 en qualité de sous-lieutenant au sein de cette unité. Le 26 mai 40, sur la Lys, il est en ligne et défend à outrance la position assignée à son peloton. Il est grièvement blessé par balle à bout portant et, après de longues heures d'attente sur le champ de bataille, ne s'en sort qu'en étant amputé de la quasi totalité de la jambe gauche.

Sa conduite au combat lui vaut la citation suivante :

«Jeune officier calme et décidé, plein d'allant et exerçant une grande influence sur sa troupe. S'est particulièrement distingué dans le combat du 26 mai 1940 à Molenhoek. Attaqué par des forces écrasantes, a défendu sa position avec un courage admirable. Encerclé, a continué une résistance héroïque, est tombé grièvement blessé au cours d'un combat rapproché.»

Albert Hubert est mutilé à vie. On peut penser qu'il a assez donné! Mais, fin 1940, à peine sorti de l'hôpital, il participe à la mise sur pied du Service Social des Chasseurs Ardennais, qui va servir de couverture à l'Armée Secrète dans le Luxembourg, puis entre dans la résistance armée. Arrêté trois fois entre 42 et 44, il connaît de longues périodes de détention dans les



Photo Gérard Chavée

en marge de ses activités professionnelles d'abord, pendant sa retraite ensuite, de se consacrer à ses camarades au béret vert à la hure, en oeuvrant à la constitution de la Fraternelle, en l'animant puis en la dirigeant ensuite pendant près d'un quart de siècle, imposant partout sa personnalité au service de leur cause. Il les rassemble, les organise, les personifie. Il règne sur l'information interne en écrivant, publiant, corrigeant leur revue par laquelle il pèse sur l'opinion de chacun : il rappelle, il encourage,

il oriente, il fustige. Il agit concrètement au service du souvenir et au maintien des traditions : je pense, au monument national de MARTELANGE, à la défense de la garnison de VIELSALM, à la rue des Chasseurs Ardennais à VINKT, à l'appui constant aux bataillons.

Il est, en bref, le porte-drapeau renommé et estimé des Chasseurs Ardennais, leur président omniscient et omniprésent.

Il oriente, il fustige. Il agit concrètement au service du souvenir et au maintien des traditions : je pense, au monument national de MARTELANGE, à la défense de la garnison de VIELSALM, à la rue des Chasseurs Ardennais à VINKT, à l'appui constant aux bataillons.

Il est, en bref, le porte-drapeau renommé et estimé des Chasseurs Ardennais, leur président omniscient et omniprésent.

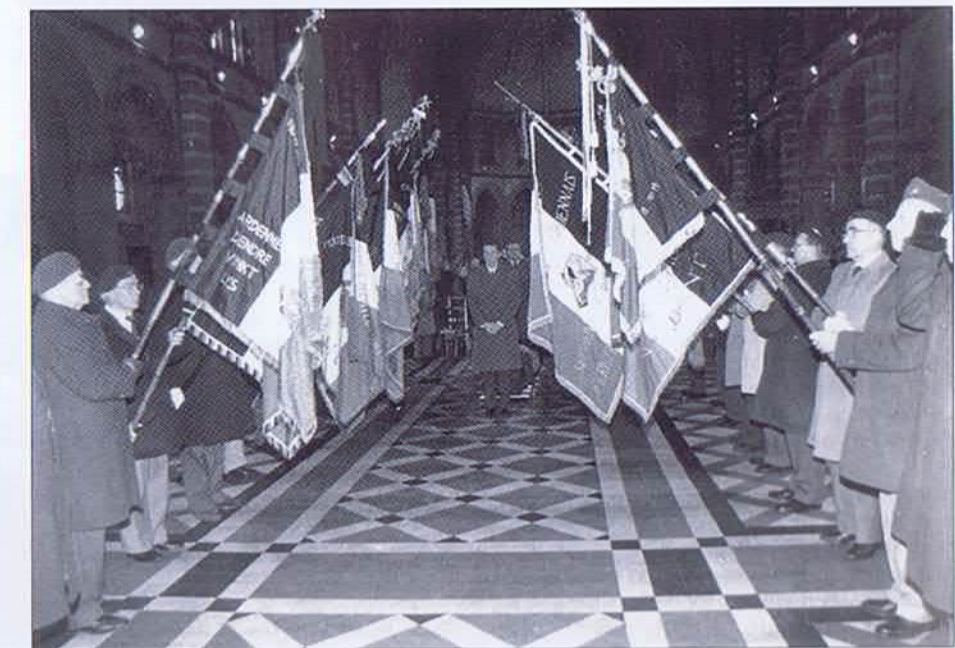


Photo Gérard Chavée

Chère Famille,

Vous dire combien nous aimons et respectons votre père et grand-père n'adoucit que peu votre peine.

Nous tenons cependant, avec votre permission, à nous associer à votre deuil et vous exprimer, pendant ces moments douloureux, notre affectueuse sympathie. Nous nous inclinons devant cet homme exceptionnel qui forçait notre admiration.

Monsieur le Président Hubert,

Nous nous souvenons de votre courage au combat.

Nous revoyons votre silhouette : le béret vert porté en oblique, votre canne solidement plantée rappelant votre sacrifice.

Nous ressentons encore votre personnalité droite, influente, convaincante.

Nous contemplons votre réussite; les drapeaux, les bérets, la fierté, la solidarité.

Vous nous avez beaucoup donné! Nous vous en sommes éminemment reconnaissants!

C'est vrai que la vie, c'est l'oeuvre - La vôtre fut grande!

Nous nous efforcerons de la perpétuer. Merci et adieu.

Jean Chabotier
Président national

Le lieutenant-général G. Mertens, chef de la Maison Militaire du Roi, a adressé le 21 février 1996 la lettre suivante à notre Président national.

Monsieur le Président national,

Je n'ai pas manqué d'informer le Roi du triste message que vous m'avez adressé, me faisant part du décès du Président national honoraire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Monsieur Albert HUBERT.

Le départ d'un ancien combattant et qui plus est, fervent défenseur de valeurs chères à notre pays ne laisse jamais indifférent le Souverain qui m'a chargé de l'honneur de vous adresser ainsi qu'à chacun des membres de la Fraternelle, ses condoléances émuës.

Autorisez-moi à m'associer également à votre peine.

Veillez agréer, Monsieur le Président national, l'assurance de ma considération très distinguée.

RESISTE ET MORDS !!

Condoléances

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
LE MINISTRE

Bruxelles, le 23 février 1996

Monsieur le Président national,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 12 février 1996 et vous en remercie.

Profondément touché par le décès de Monsieur Albert HUBERT, Président national honoraire, je tiens à vous présenter mes plus vives condoléances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président national, à l'assurance de mes sentiments distingués.

(S) Jean-Pol PONCELET

Nicole et Mady HUBERT et leur famille remercient très chaleureusement les nombreux Chasseurs Ardennais qui ont eu la gentillesse de se déplacer pour assister aux funérailles de leur père.

Elles vous remercient également tous pour les nombreux témoignages de sympathie réconfortants en ces pénibles circonstances.



François Guio, secrétaire national, qui travailla tant d'années avec le défunt président ne peut cacher son émotion.



Le «Service Social du Chasseur Ardennais»

Hommage posthume à Monsieur Albert HUBERT

Si les statuts de la Fraternelle ont été publiés au Moniteur Belge en 1946, ses bases ont été jetées par la création, dès 1940, d'une association dénommée «SERVICE SOCIAL DU CHASSEUR ARDENNAIS».

L'article qui suit, paru dans la revue de avril-mai 1947, en témoigne. Il était signé J. de la Hure, pseudonyme qu'utilisait il y a près de cinquante ans feu le président national Hubert.

Si son nom n'apparaît pas au fil de la lecture nous savons tous et les anciens peuvent en témoigner, quelle part active et constructive notre regretté président national a prise à la création et l'épanouissement du Service Social du Chasseur Ardennais. Cette toile de solidarité tissée au travers du pays et principalement dans les provinces du sud a sans nul doute été le giron de notre merveilleuse Fraternelle qui n'a cessé de grandir sous l'impulsion volontaire et énergique d'Albert Hubert.

Il ne serait pas juste qu'en ces jours où, pour la première fois, les plus hautes autorités de ce pays rendront un solennel hommage à la bravoure montrée par les Chasseurs Ardennais au cours des dix-huit jours de la campagne de mai 1940, nous n'évoquions pas ici l'activité manifestée par les bérêts verts pendant la sinistre occupation ennemie. Car, si les Chasseurs Ardennais, prisonniers dans les Oflag et les Stalags, y donnèrent dès les premiers jours, l'exemple de la résistance farouche aux entreprises démoniaques de l'ennemi, s'ils furent, quoi qu'en puissent ricaner certains résistants de septembre 1944, les premiers - et de loin - résistants et otages du pays, leurs camarades restés en Belgique par suite de diverses circonstances ou libérés des camps anémiant, ne se considérèrent pas pour autant déliés de leur obligation de combattre l'invasisseur de la patrie

et ne cessèrent leur action que lorsque le dernier occupant eût été bouté dehors.

Dans ce but, ils mirent sur pied, à la barbe de l'ennemi, une organisation sans doute unique qui fut à la fois une magnifique oeuvre d'entraide chargée de soulager les infortunes des camarades blessés, malades, réfractaires ou se trouvant dans une situation, ainsi que les veuves, mamans, orphelins de nos morts, et les familles de nos prisonniers; et en même temps, une organisation clandestine chargée de regrouper les Chasseurs Ardennais, d'entretenir chez eux l'esprit civique et les préparer lentement, méthodiquement à la revanche.

Tels furent les buts du «SERVICE SOCIAL DU CHASSEUR ARDENNAIS» !

Il nous est impossible de rappeler dans le cadre de ce trop court article toute l'oeuvre réalisée par le S.S. Ch. A. Nous devons donc nous borner à l'essentiel, en nous excusant par avance de toutes les omissions que nous commettrons forcément.

L'origine de ce qui devait s'appeler le S.S.Ch.A. remonte au mois de juin 1940.

Le commandant de réserve Dantine du 4 ChA, qui s'était audacieusement évadé d'un convoi en partance pour l'Allemagne, s'était immédiatement occupé à Bruxelles de retrouver des Chasseurs Ardennais et, en présence de la situation difficile de ceux qui comme lui s'étaient soustraits à la captivité et n'osaient rentrer chez eux, ou qui, légèrement blessés, pouvaient déjà quitter les hôpitaux, imagina de créer un service de renseignements pour les familles du 4 ChA d'abord, de toutes les unités de ChA ensuite. Il ouvrit en compagnie du lieute-

nant Saussus et du soldat Omer Forget, tous deux blessés, une permanence à la J.O.C. On s'occupa bientôt de trouver du travail aux chômeurs, des secours aux indigents, etc...

Mais la guerre continuait; il fallait maintenir le moral, garder le contact avec tous les camarades, renseigner les alliés sur la situation au pays, se préparer silencieusement pour la revanche. C'est l'honneur du commandant Dantine et de son bras droit le lieutenant René Dubucq, d'avoir immédiatement songé à cela et de s'être mis au travail dans ce sens dès 1940.

Entre-temps, le lieutenant-général Ley, commandant de la 2e Division des Chasseurs Ardennais, auquel son appartenance au cadres de réserve avait permis d'échapper à la captivité, avait appris l'existence de ce qui n'était encore qu'une permanence. Lui aussi considéra que sa tâche n'était pas terminée; il vint donc et offrit simplement son concours.

Sous son impulsion, l'oeuvre ne tarda pas à prendre une forme plus nette.

Il ne fallait songer à créer une association. D'abord, il ne plaisait pas aux Chasseurs Ardennais de demander quoi que ce soit aux Allemands et une ordonnance nazie interdisait la constitution d'une nouvelle société sans l'autorisation du Militärbefehlshaber. D'ailleurs, même si la demande avait été introduite, elle eût certainement été rejetée. Il fallait donc trouver un camouflage. Il le fut sans peine grâce à l'extrême obligeance et au discernement de cette grande Dame qu'était S.A.R. la Princesse Jean de Mérode. Pendant la mobilisation elle avait créé une Oeu d'aide aux familles de mobilisés et l'avait transformée après la capitulation en «Oeuve de Service Social aux familles de Militaires» (O.N.S.S.F.M.). Madame la Princesse de Mérode nous offrit immédiatement de nous admettre comme section autonome de l'O.N.S.S.F.M.; ainsi, nous apparaissions comme existant avant le 10 mai 1940 et échappions aux ordonnances allemandes. Mais, Mme de Mérode, qui avait naturellement discerné le sens que nous voulions donner principalement à nos activités, nous couvrait ainsi de Sa haute influence assumant une responsabilité redoutable, à laquelle Elle fit face avec le sourire. Ainsi fut créé en décembre 1940, le «Service Social du Chasseur Ardennais».

Et on se mit au travail. Outre un comité national de gérance présidé par le lieute-

nant-général Ley, où le commandant Dantine assumait les fonctions de secrétaire général et le lieutenant Dubucq celles de secrétaire général adjoint, un comité provincial fut créé dans le Luxembourg sous la présidence de M. le gouverneur Baron Greindl, un autre à Liège, sous la présidence du major Bastin (2 ChA), le lieutenant Tacheney remplissant les fonctions de secrétaire, un autre à Namur, dont le secrétaire et l'animateur du lieutenant Liber. Les ChA du restant du pays dépendaient d'un comité interprovincial présidé par le major Velghe avec section du Brabant, d'Anvers (lieutenant Peeters) du Hainaut (lieutenant Quoirin) et des Flandres (lieutenant de la Kéthulle). La section de Liège avait une sous-section très active à Huy (lieutenant Rassart), tandis que le Luxembourg était subdivisé en vingt sous-sections cantonales, chaque commune et section de commune comptant un délégué.

Le premier travail consista à essayer de se retrouver. Dans le Luxembourg, fut établi, dans la clandestinité naturellement, un travail extrêmement précieux: on reconstitua par commune la liste de tous les Chasseurs Ardennais de la province, avec indication du grade, de l'unité, des spécialités, des indications particulières étant faites selon que les intéressés étaient décédés, en captivité ou présents au pays. Cette documentation rendit de très grands services, les Allemands s'étant d'ailleurs douté de son existence cherchèrent longtemps, mais vainement, à la découvrir.

Le côté assistance de fut cependant pas négligé. Les interventions de l'oeuvre se chiffrent par des millions de francs. On peut dire que jamais un seul de nos ayant droit se trouvant dans le besoin ne fut oublié.

Dans la seule province de Luxembourg, compte non tenu des colis aux prisonniers, des interventions en nature, etc..., la moyenne des secours en espèces accordés mensuellement d'avril 1941 à août 1944, est de vingt à trente mille francs pour la seule caisse provinciale.

Les homes de Sugny, de Jamoigne et surtout d'Eprave, créé par nous, accueillirent de nombreux enfants. Nos interventions auprès des autres oeuvres furent innombrables. Il est possible de dire que jamais une oeuvre ne se montra aussi généreuse envers ses protégés.

On nous demandera où nous trouvâmes l'argent. Car, tout ancien ChA et sa famille était bénéficiaire de droit du S.S. Ch.A. et nous ne voulûmes jamais réclamer le moindre cotisation. Les fonds provinrent donc en grande partie de dons effectués par de gros industriels, des banques etc... Un comité de ressources placé sous la présidence de M. le baron Coppé nous fournit à lui seul plusieurs centaines de milliers de francs.

Le regretté baron Greindl nous fut surtout précieux pour la récolte de l'argent. Il avait

l'habitude de dire quand on le consultait au sujet d'une intervention: «Il y a encore de l'argent en caisse?... Alors, allons-y généreusement. Quand la caisse sera en passe de se vider, avertissez-moi et nous aviserons.» Que de démarches personnelles toujours couronnées de succès, ne fit-il pas!

Nous organisâmes aussi dans le Luxembourg des fêtes en collaboration avec le Secours d'Hiver. Du 30 novembre au 7 décembre 1941, nous avions mis sur pied, sans autorisation, une «Semaine du Chasseur Ardennais» qui remporta un tel succès que le Boche en suspendit le cours à Namur et nous mit pas mal de bâtons dans les roues dans le Luxembourg.

Mais notre activité dans ce domaine lui porta vite ombrage. L'occupant commença par interdire l'exécution de la «Marche des Chasseurs Ardennais», puis toutes les organisations. Enfin, comme nous avions trouvé une combinaison avec le Secours d'Hiver, nous nous entendîmes signifier par la Kommandatur d'Arlon, en termes très... sévères, que notre activité entretenait un



Les Arlonais au Stalag 304. Photo prise en 1944. Collection Albert Hubert

climat hostile à l'autorité occupante et qu'on ne désirait plus voir figurer le nom de Chasseurs Ardennais nulle part, ni même en entendre parler. C'était à Pâques 1943. Nous cessâmes l'organisation de fêtes, nous supprimâmes le papier à lettre et... nous continuâmes le restant, en renforçant le caractère confidentiel.

Car, c'est l'existence probable à leurs yeux de notre activité clandestine qui avait éveillé la méfiance des Boches. Cette action souterraine fut évidemment la principale. Le S.S. Ch. A. servit de paravent à la L.B., puis à l'A.S. dans la province de Luxembourg et lui fournit une grosse part de ses effectifs d'ailleurs. Quand on commença à organiser la L.B. sur le plan national, celle-ci était toute faite dans le Luxembourg depuis longtemps grâce au S.S. Ch.A. et d'une façon parfaite par nos délégués d'arrondissement, de canton, de commune. Les chefs de l'A.S. se confondaient d'ailleurs la plupart du temps avec les dirigeants du S.S. Ch.A.: le major Bastin, commandant de la zone V.A.S., président provincial de Liège, Salmon à Libramont, Van Egroo à Saint-Hubert, Quinot à Florenville, Lamury à Arlon, Dumay à Bastogne, Pauly à Vielsalm, Merget à Bomal, Uselding à Bouillon Lambilotte à

Neuchâteau, l'aumônier Lallemant à Sibret, etc..., tous chefs des deux organisations.

Mais l'Allemand veillait; le 26 février 1944, par un vaste coup de filet, la G.F.P. (Geheime Feld Polizei) tenta de s'emparer d'un seul coup de tous les dirigeants du S.S.Ch.A. dans les provinces de Liège et de Luxembourg. Beaucoup parvinrent à s'échapper et à continuer dans la clandestinité leur action patriotique, les autres furent détenus à Saint-Léonard, puis à Louvain, certains libérés, d'autres transférés en Allemagne... Beaucoup de nos camarades avaient été arrêtés avant ou après le 26 février. Le douloureux martyrologe qui figure par ailleurs cite les noms de nos dirigeants victimes de leur activité dans la résistance. Rares furent les autres dirigeants à ne pas être inquiétés. Dans les camps de concentration ou les prisons, les Dubucq (celui-ci - recordman -, puisqu'il fut détenu près de quatre années, les Liber, les Debeve, les Dantine, Lamury, Pauly, Conteri, Jeanjean, etc., etc...

Ceux qui fondèrent et dirigèrent le «Service Social du Chasseur Ardennais» peuvent être fiers de l'oeuvre accomplie.

Nous ne pouvons ici citer tous les noms; mais nous ne pouvons non plus manquer de rendre au président du S.S.Ch.A. l'hommage respectueux qui lui est dû: le lieutenant-général Ley fut réellement l'âme du S.S.Ch.A. Il lui consacra tout son temps, tous ses talents.

Non seulement, il fut le chef avisé, mais aussi le conseiller éclairé et écouté; il accomplit de lui-même les besognes les plus ingrates, se chargeant même du secrétariat, de recueillir les dons de St-Nicolas, etc... Sans lui, il nous eût été impossible de faire ce que nous avons fait!... Tous ses collaborateurs lui savent infiniment gré, et tous les Anciens Chasseurs Ardennais avec eux, de l'éminent exemple de dévouement qu'il leur donna au cours de ces quatre années. Ils ne l'oublieront pas.

Après la libération, le S.S.Ch.A. continua son action philanthropique jusqu'au retour des prisonniers.

Le 9 septembre 1945, au cours d'un imposant Congrès tenu à Libramont, le «Service Social du Chasseur Ardennais», considérant sa tâche comme terminée, proposa sa transformation en «FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS». Fidèles au désir exprimé à plusieurs reprises sous l'occupation, ses dirigeants abandonnèrent à leurs camarades rentrés de captivité la direction de la jeune Fraternelle.

Ils peuvent se rendre aujourd'hui cette justice: c'est d'avoir accompli la mission qu'ils s'étaient assignée: créer un service de solidarité, maintenir et resserrer dans la tourmente les liens entre les bérêts verts, continuer la lutte jusqu'à la victoire.

J. de la HURE



Les 8 officiers Chasseurs Ardennais de Saint-Léonard et du Stalag 304. Assis, canne en main, le sous-lieutenant de réserve Albert Hubert



L'un des nôtres en accusation

Le colonel BEM Luc Marchal devant la Cour militaire

La leçon n'est pas apprise !

(général Dallaire)

Le 4 décembre 1993, le colonel BEM Luc Marchal, ancien chef de Corps du IChA, s'envolait pour le Rwanda. Nous l'avions accompagné à son départ en lui souhaitant bon vent, bonne chance et plein succès dans sa mission. Nous étions fiers, que sous le béret bleu c'était un brillant officier des Chasseurs Ardennais à qui l'on confiait cette importante mission au sein de la «MINUAR». Le colonel Marchal avait déjà été au Rwanda et, comme capitaine parachutiste, il était à Kolwezi lors de l'opération «Red Bean».

Si la mission n'était pas facile, il nous apparaissait comme le «right man on the right place» et nous supposons que le choix de sa personne avait été mûrement pesé par l'autorité militaire, en fonction de sa personne, de ses qualités et de ses capacités.

Qui d'entre nous pouvait prévoir, que 92 jours plus tard, dix de nos paras seraient lâchement assassinés par une armée de sauvages et que commencerait, dans un pays pour lequel la Belgique a tant fait et qu'elle a tant aimé, le plus grand génocide africain dans le temps le plus court.

Lorsque la tragique nouvelle de la mort bestiale de nos dix commandos de Flawinne nous parvient, l'émotion est à son comble et elle n'est pas prête de s'éteindre.

Nous nous inclinons devant la mémoire de nos jeunes militaires disparus.

Aujourd'hui, on cherche un coupable, on désigne un bouc émissaire, c'est le colonel Marchal, il comparaitra devant la Cour militaire.

«Un chef, une mission, des moyens», voilà la règle qui nous a été si souvent enseignée et rappelée.

La mission est au départ mal définie, les renseignements et les informations ne sont pas suffisamment pris en compte et surtout les moyens en hommes, en matériel et en munitions vont cruellement faire défaut. Les nombreux appels à l'aide vont rester sans réponse, ignorés même.

Interviewé, le ministre Delcroix, plus revendicatif aux aspects linguistiques de «l'Eurocorps» qu'exigeant et énergique en matière de ressources, déclare que les moyens budgétaires ne permettent pas d'engager plus d'hommes. Pas de budget pour la vie et la sécurité de nos soldats dans un pays qui trouve les milliards nécessaires pour ériger de somptueux parlements régionaux et qui augmente en catimini les indemnités de son monde politique.

A force de jouer, à la «guerre» en temps de paix, depuis des décennies, avec des moyens insuffisants, on se découvre bien dépourvu lorsque le moment de la réalité sérieuse est arrivé.

A l'heure du bilan, de l'analyse et de l'établissement des responsabilités, le pouvoir politique reste muet. Le refus d'installer une commission parlementaire d'enquête est significatif à cet égard.

Quelle maigre consolation que celle d'apporter le réconfort a posteriori à un officier suspecté d'erreurs dans l'exercice de son commandement. C'est avant et pendant la mission, que le réconfort concret, tant de l'autorité politique que militaire devait profiter au colonel Marchal.

Depuis deux ans, notre ami le Chasseur Ardennais, Luc Marchal, son épouse et ses enfants vivent une épreuve bien pénible. Nous ne pouvons admettre qu'elle ternisse la carrière exemplaire de cet officier.

Francis M. Debroux

Du capitaine Dreyfus au colonel Marchal

L'AVENIR DU LUXEMBOURG (Arlon) a publié dans son édition du 7 mars un article de Monsieur Jean Culot, notaire Hre, officier de réserve et breveté parachutiste.

Sous le titre : «Du capitaine Dreyfus au colonel Marchal», l'auteur établit un parallèle que nous trouvons pas mal tourné et qui ne semble pas si fantaisiste que cela.

Voici cent ans, le commandant Picquart, chef du service des renseignements, convaincu de l'innocence de l'officier français, exigea la révision de son procès. Surgit alors, l'exceptionnel «J'ACCUSE» de Zola.

Ce qu'à l'époque on appela «L'AFFAIRE» fractionna gravement la France qui cependant s'en remit comme de ses autres déchirures: le Front populaire, le Pétainisme, la guerre d'Algérie ou encore en 1992, le traité de Maastricht.

Dreyfus et Marchal, même combat ?

Le procès qui va s'ouvrir devant la Cour militaire ne divisera sans doute pas davantage un pays déjà fort fragmenté.

Tout comme le fut Dreyfus, Marchal sera-t-il dégradé ?

Suggérons alors pour cette «pittoresque» cérémonie, la cour du

Parlement que d'aucuns - à tort bien sûr - assimilent à l'esplanade des Invalides.

Ainsi donc et pour la première fois, un officier supérieur est renvoyé devant une Cour militaire (*plus rapidement qu'un ministre devant la Cour de Cassation*), l'Histoire en a vu d'autres depuis l'indécis général Boulanger *qui s'en mourut d'amour à Bruxelles*, depuis Ney et le maréchal Pétain, depuis les généraux Nivelles et Salan, jusqu'au colonel Bastien-Thiry que de Gaulle fusilla.

Un magistrat et cinq officiers, en mai prochain, vont rendre la justice. Eclairés par d'efficaces néons, peut-on espérer que ces personnages seront également illuminés par quelques révélations fracassantes ?

Bien assis, entourés de gardes respectueux, propres et en nombre, mangeant chaud à midi avant de reprendre l'audience, ils vont donc juger celui qui dans la touffeur d'une nuit africaine, bruisante de cris et de meurtres, a dû prendre seul une décision aux sinistres conséquences.

Un officier qui réclamait 800 hommes, et à qui, par économie «ON» en accorda 428.

Un officier qui réclamait un armement indispensable et à qui «ON» accorda des jeeps sans mitrailleuses.

Alors que dès janvier «ON» était averti de l'existence d'un plan de génocide, «ON» ne donna aucune suite aux demandes de modification du mandant imposé, ni aux révélations, d'un informateur bien placé.

Et quand fut sollicitée la formation d'une commission d'enquête parlementaire, «ON» refusa, ajoutant au crime un lamentable déni de démocratie. Il est vrai - le mot est rapporté par Alain Peyrefitte - que la démocratie tourne parfois à la démocrasouille.

Que de silences dans ce dossier.

Est-ce pour des raisons d'état ou pour des tas de raisons ?

Pourquoi, le 11 février dernier, les hommes politiques appelés devant le petit écran se sont-ils récusés à l'exception d'un ancien Premier ministre ? Un insolent refus renouvelé le 22 février par un Premier ministre en fonction et le ministre des Affaires étrangères de l'époque.

N'avez-vous pas l'impression, Luc Marchal, qu'«ON» vous réduit au rôle d'un colonel-fusible ?

Fantômes à vos côtés, ne devrait-on pas trouver dans le box des accusés, outre les commettants du génocide, le général canadien Dallaire ? le colonel rwandais Bagosora et l'animateur de la radio des Mille Collines ?

Et puis, mon Colonel, en se serrant, il doit y avoir place aussi pour l'ombre, même corpulente, de Monsieur J.L.D., pour celle filiforme de Monsieur W.C., et cette autre passe-partout, de Monsieur L.D., tous trois alors ministres en nos Etats. Mais sans nul doute le premier était-il préoccupé davantage par le classement d'un club de foot qu'il affectionne, le deuxième par une possible nomination de prestige et le dernier par le coût d'un mas au soleil ou par une violation de notre législation linguistique à Erembodegem. Qu'à tous devait paraître lointain le combat de dix paras dont le dernier à périr - Yannick Leroy semble-t-il - résista seul jusqu'à 13 heures.

A l'appui de ces dires,

nous devons au colonel e.r. Jean Militis, Croix de guerre avec deux palmes et lion en bronze, Chasseur Ardennais d'honneur, ces quelques lignes musclées :

Je dis avec force mon adhésion totale aux propos du notaire Culot en basant mes avis sur des situations vécues à l'armée et en politique dont 20 années souvent à des postes clés d'officier Para Commando avec services en Afrique, y compris le Rwanda, émeutes 1959 et 1960 au Congo, commandement au feu d'une compagnie pendant une année en Corée, deux années d'attaché au Cabinet/SAT du ministre de la Défense, quatre années de participation à la Commission de la Défense nationale (Chambre des députés), ma connaissance depuis 1963 de Luc Marchal, élève au C.E. Commando à Marche-les-Dames pour être ensuite un (trop ?) brillant officier Para-Commando notamment à Kolwezi en 1978.

Je sais (ce n'est un secret pour personne!) que le colonel Marchal a, longtemps avant le drame du 7 avril 1994, officiellement, dans des notes écrites à de nombreuses reprises, sans recevoir signe de vie des plus hautes autorités belges, lancé de pathétiques S O S face à la dégradation de

la situation à Kigali. Il insistait sur le manque criminel de moyens minimaux en directives, hommes, véhicules, armes, munitions, en regrettant un certain laxisme dans la discipline. Dès janvier 1994, le colonel Marchal a officiellement et parallèlement informé les «responsables» de Bruxelles et de l'ONU de l'endroit exact des dépôts clandestins d'armes et des intentions homicides de groupes secrets à Kigali ainsi que bien d'autres faits précis prémonitoires du drame du 7 avril 1994.

Pour l'honneur du Corps des officiers, de l'armée belge et de la Nation (fut-elle fédérée) espérons que le procès fait au colonel Marchal aura au moins le mérite de dénoncer publiquement les rouages féodaux agissant depuis si longtemps derrière les occultes consensus politico-militaires spécialisés dans la protection de vrais responsables impliqués dans des drames, qui depuis 1960 endeuillent et déshonorent la Belgique.

Ajoutons encore qu'«ON» vous intima ensuite, Luc Marchal, l'ordre de quitter Kigali et qu'«ON» décida de retirer de la MINUAR le contingent belge, tout en sachant que de la sorte le maigre dispositif mis en place s'écroulerait.

Quel fut aussi le rôle d'un grand pays voisin d'où venait, dit-on, le métal qui fit exploser l'avion des deux présidents ?

Les tireurs étaient-ils papous ? tibétains ? parlaient-ils bengali ?

Qui enfin nous narrera les cachotteries de l'opération «TURQUOISE» ?

Comme pour Dreyfus, l'affaire Marchal révélera sans doute un malaise à l'intérieur d'un haut commandement militaire et d'un pouvoir politique, lui aussi, haut placé.

S'embarquera-t-on pour un vol au-dessus d'un nid de coucou ?

A l'antisémitisme et au Culte de l'armée il y a un siècle, paraît répondre aujourd'hui une incapacité de décision et même se murmure-t-il, la lâcheté de gouvernants dont la politique africaine étincelle par son absence.

Lampiste vous êtes mon colonel. Et content ?

Puisse à l'occasion de votre comparution, la Cour militaire nous faire humer, outre les moiteurs de Kigali et l'odeur de la papaye verte, le suave parfum exhalé par certains cabinets ministériels.

Beaucoup d'interrogations dans cette affaire, une montagne de questions, un Himalaya de mystères.

Alors, mon colonel, à l'assaut ?

Jean Culot,
Virton

A lire :

QUI A TUE NOS PARAS ?
Par Alain Destexhe
450 F

Editions Luc Pire
Collection Internationale



RESISTE ET MORDS

Affichons l'auto-collant
des Chasseurs Ardennais
sur notre voiture, sur celle de nos
enfants,
sur tout ce qui roule.
Portons fièrement notre hure
à la boutonnière.
A chaque occasion,
évoquons les Chasseurs Ardennais.
Aidons au recrutement.



DANS NOS SECTIONS



Arlon

Nous ont quitté

Monsieur Alphonse **Burton** né à Lierneux le 23 avril 1909, campagne de 40 au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais, prisonnier de guerre, décédé à Athus le 19 novembre 1995.

72 avenue Patton à 6700 Arlon.

Monsieur Henri **Majerus** né à Arlon le 13 mars 1938, capitaine-commandant de réserve, ancien du 4e Chasseur Ardennais, décédé à Stockem le 4 décembre 1995.

Monsieur Nicolas **Eischen** né à Wolkrange le 22 février 1915, campagne de 1940 au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais, décédé à Wolkrange le 7 décembre 1995.

Monsieur Charles **Louis** né à Arlon le 10 janvier 1913, campagne de 40 au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais, décédé à Bouillon le 7 janvier 1996.

209 rue Albert 1er à 6780 Wolkrange

Monsieur Lucien **Bidaire**, né à Arlon le 19 juin 1908, campagne de 1940 au 20 A, membre de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, décédé à Messancy le 9 février 1996.

16 Grand Place à 6700 Arlon.

Nous avons appris avec retard le décès de Monsieur Marcel **Lichtfus** né à Athus le 2 novembre 1919, campagne de 40 avec le 4e Chasseurs Ardennais, décédé à Arlon le 25 juin 1995.

181 avenue de Mersch à 6700 Arlon

Nous réitérons aux familles dans la peine nos très sincères et fraternelles condoléances.

De g à d : Lt Bour, Slt André, Slt de Saint-Hubert en cantonnement à Zuverezde le 28 mai 40 (collection Lacroix - Arlon)



Les lieutenants Bour et Laurent en mai 40 (collection Fernand Lacroix - Arlon)

Le mot du président

Le secrétariat change de titulaire...

Notre ami Alphonse Collette, secrétaire de la section depuis plus de vingt ans, a demandé à être déchargé de cette fonction pour raisons de santé.

Nous regrettons tous cette décision qui prive la Fraternelle des Chasseurs Ardennais d'un collaborateur très compétent et dont le dévouement est exemplaire depuis de nombreuses années.

«C'est avec une infinie tristesse et un profond regret que je dois abandonner mon job de secrétaire car il se confirme que médicalement il n'est plus possible de continuer...» écrivait-il dans une lettre adressée au président.

Nous sommes conscients qu'une telle décision n'a pas été facile à prendre surtout lorsque l'on s'est engagé comme Alphonse dans de multiples activités telles que tenue à jour du listing des membres, le renouvellement des cotisations, la préparation de certains conseils d'administration au niveau national et du congrès national en 1995, l'organisation des voyages de la section, sans oublier les manifestations patriotiques et les funérailles etc... (notre énumération étant de toute manière incomplète).

Nous devons cependant accepter sa décision car je sais qu'il a été jusqu'à la limite de ses possibilités et ce, malgré de sérieuses alertes au niveau santé et plusieurs hospitalisations.

Nous remercions très sincèrement notre ami Alphonse Collette pour tout le travail réalisé dans l'intérêt des Chasseurs Ardennais et lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Nous aurons l'occasion de lui témoigner notre gratitude et notre sympathie lors du goûter prévu le 22 mai 1996 à Waltzing. Encore un tout grand merci mon cher Alphonse ...

Il n'est certes pas aisé de remplacer un titulaire avec autant d'expérience et plusieurs contacts infructueux avec des candidats possibles nous ont confirmé la difficulté d'une telle succession.

Toutefois, lors de la dernière réunion du comité, c'est avec soulagement que nous avons pris connaissance de la candidature de Monsieur Fernand Lacroix au poste de secrétaire.

Une décision qui réjouit tout le comité et pour laquelle nous lui sommes particulièrement reconnaissants.

Si la tâche qu'il entreprend n'est pas facile, je suis cependant persuadé qu'il pourra compter sur le soutien de tous et en particulier de notre ami Alphonse Collette. Bonne chance mon cher Fernand...

Congrès national

Le comité a diffusé à tous les membres de la section, via les délégués, les directives pour la participation au congrès national en 1996.

Cette invitation reprenait notamment les modalités de paiement ainsi que l'horaire prévu pour le déplacement.

Le comité espère pouvoir compter sur la participation de nombreux membres à l'occasion de ce congrès organisé pour la première fois dans la capitale du royaume.

Goûter annuel

Compte tenu du succès rencontré lors des goûters précédents, le comité a décidé de

Portant le béret vert, groupe de résistants arlonais devant la porte de la caserne Callemeyn en 1944 (collection Lacroix - Arlon)



prévoir deux rencontres en 1996, la première au mois de mai et la seconde au mois d'octobre.

Le comité a donc le plaisir d'inviter tous les membres de la section au goûter qui sera organisé le mercredi 22 mai 1996 à 15 heures dans la salle Saint-Bernard à Waltzing.

Nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre participation en téléphonant à Joseph Geubelle, trésorier de la section (Tél: 063/233778).

Afin de couvrir les frais inhérents à cette organisation, le comité a décidé de demander une participation de cinquante francs par personne.

Les inscriptions seront clôturées le **19 mai 1996**.

Le comité se réjouit dès à présent de votre participation.

Nouvelles familiales

Notre section a le grand plaisir de compter parmi ses membres un couple qui a fêté récemment ses noces d'or:

Nous adressons aux heureux jubilaires, Monsieur et Madame Pastoret-Eilenbecker de Sterpenich, nos sincères et chaleureuses félicitations.

En bref ...

Les anciens Chasseurs Ardennais de Sterpenich ont restauré récemment la plaque apposée devant l'église du village en hommage à Jean Charpentier tombé le 10 mai 1940 à Menufontaine.

Dernière minute ...

Notre ami Alphonse Collette possède encore quelques anciens exemplaires de la revue de la Fraternelle.

Les personnes intéressées peuvent le contacter à ce sujet en lui téléphonant au n° 063/22.24.91.



Athus-Messancy Aubange Selange-Halanzy

Décès

Monsieur René **Hinckels**, né à Saulnes (France) le 19-05-1907 et décédé à Virton le 23-12-95. Ancien combattant, mobilisé au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais. Prisonnier de guerre.

Monsieur Arthur **Depienne**, né à Saint-Léger le 01-01-1910 et décédé à Arlon le 01-01-1996. Ancien combattant, mobilisé au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais. Prisonnier de guerre pendant cinq ans au stalag II.C.

Merci aux Anciens bérets verts qui leur ont rendu un ultime hommage.

Assemblée générale annuelle

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le vendredi 29 mars à 16h00 en la salle des conférences de l'Hôtel de Ville, 22 rue Haute à Athus.

Ordre du jour habituel : situation financière, examen des comptes, congrès national à Bruxelles, activités futures et divers.

Congrès national à Bruxelles

Notre congrès national 1996, le cinquantième, aura lieu pour la première fois à Bruxelles le dimanche 28 avril. Comme pour chacun de nos congrès un car sera mis gratuitement à la disposition des membres, épouses et veuves. Le prix du repas est fixé à 959 F par personne, tout compris. Trois verres de vin et une bouteille d'eau. Le voyage se fera en car pour être à Bruxelles pour 09h15. Le ramassage des participants se fera assez tôt dans les différentes localités. Il faudra se lever plus tôt que d'habitude, mais le voyage gratuit en vaut la peine. Le défilé à la Colonne du Congrès, la messe à Saint Jacques sur Coudenberg place Royale et le banquet à la Madeleine, le tout étant groupé il y aura très peu à marcher. Inscriptions uniquement dans la section, et pour les retardataires, à l'assemblée générale.



Décès

Monsieur Etienne **Fena**, membre effectif, décédé à Tronle le 13-12-95 à l'âge de 84 ans;

Monsieur Jean-Pierre **Delmée**, membre sympathisant, époux de Mme Chantal Brasseur, décédé à Woluwe Saint Lambert le 12-01-96 à l'âge de 59 ans.

Nous présentons nos sincères et fraternelles condoléances aux familles endeuillées.

Activités

16-12-95 : Foire aux noix.

Commémoration du siège de la ville en 44-45.

13h30 à Hemroulle, inauguration d'une plaque commémorative dédiée au 463e bataillon d'artillerie américain (101e Airborne). La garde d'honneur américaine était présente.

14h30 Un long cortège formé de la garde d'honneur américaine, d'un peloton du 1Bon A de Bastogne, de l'union musicale, des autorités civiles et militaires, des 50 drapeaux des Etats-Unis d'Amérique portés par des enfants de Bastogne, des membres des associations patriotiques

locales, se rendit au monument Patton où fut évoquée par le colonel Fairlamb de l'ambassade US à Bruxelles, la vie du général Patton disparu voici cinquante ans.

Dépôts de fleurs; sonnerie -Taps- par deux trompettes de la Musique des Guides et hymnes nationaux américain et belge.

15h30 réception à l'hôtel de Ville

18h00 office religieux à la mémoire des victimes de guerre en l'église décanale Saint-Pierre.

17-12-95 : à Noville, hommage à l'enclos des fusillés.

Le même jour encore, cérémonie d'hommage au Roi Albert 1er à l'occasion du 62ème anniversaire de sa mort.



Bertrix - Paliseul

Communiqué

Les cartes de membres ont été remises aux divers délégués, plusieurs d'entre eux ont déjà versé un acompte à la trésorerie de la section. Suite aux divers changements dans le comité, certains membres n'ont pas encore été contactés, qu'ils se rassurent, ils le seront incessamment.

Décès

Monsieur Joseph **Maquet** de Bertrix, ancien Chasseur Ardennais, membre de la FNTDR, décédé en décembre 1995;

Monsieur Nicolas **Labbé** de Maissin, ancien Chasseur Ardennais, décédé début février 1996.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos sincères et fraternelles condoléances.

Hospitalisation

Ne connaissant pas tous les membres, épouses ou veuves qui ont subi un séjour en milieu hospitalier et à ceux qui peut-être si trouvent encore, nous leur souhaitons un rapide rétablissement et une bonne convalescence.

Noces de diamant

Monsieur Ernest Ponsar et Madame Camille Perreaux de Bertrix

Noces d'or

Monsieur Alfred Thomas et Madame Gabrielle Poste de Rossart;
Monsieur Justin François et Madame Eva Perot de Biourge;
Monsieur Gaston Grégoire et Madame Jeanette Lepagnol de Bertrix;
Monsieur Albert Louis et Madame Joséphine Simon de Bertrix;





le 21 janvier 1996. En mai 1940, il fut fait prisonnier dans la région d'Eeckloo et fut déporté pendant cinq ans à Stettin sur la Baltique.

En sa qualité de secrétaire-trésorier de la Fédération Nationale des Invalides de Guerre, fonction qu'il a exercée pendant quarante ans, Robert Bonbleid a rendu de nombreux services à ses camarades au plan régional et provincial.

Au cours de la liturgie des funérailles célébrée en l'église décanale de Virton, l'un de ses petits-enfants s'est exprimé en ces termes à son sujet:

- ... le béret chez lui, c'était une institution. Il le coiffa pour la première fois en 1938, année où il effectuait son service militaire dans le célèbre Corps des Chasseurs Ardennais. Dès lors, il adopta cette coiffure ... Il serait injuste de terminer son portrait sans mentionner ses deux principales qualités, la serviabilité et la générosité.

A l'issue de l'office, Monsieur Joseph Michel, un ami du défunt, témoignait ainsi: «...qui n'a pas connu Robert dans son attitude accueillante ouverte aux autres, toujours disposé à aborder le prochain, à lui parler, prêt à rendre service. Combien de

centaines de fois ne l'a-t-on pas vu dans cette église et aux monuments, présent aux cérémonies patriotiques et religieuses accompagnant dans leur dernier voyage l'ami ou le prisonnier, ou le combattant décédé... Au moment de nous séparer, disons à Dieu une simple prière; Seigneur, ajouter cette après-midi un couvert à votre table, vous recevez un nouveau convive; c'est un ami, c'est un Chasseur Ardennais.

- M. Robert **Schmitz** né à Cherain le 20-05-19 et décédé à Saint-Mard le 05-02-96. Il a effectué son service militaire comme soldat à la compagnie moto du 1er Régiment de Chasseurs Ardennais. Campagne de 1940 du 10 au 28 mai et prisonnier des Allemands du 29 mai au 25 juin 1940.

- M. Herman **Roger**, né à Virton le 19-02-30 et décédé à Saint-Mard le 24-11-95;

- Mme Marie-Louise **Wilmotte**, veuve de M. Désiré Hermand, née à Virton le 18-09-20 elle est décédée à Saint-Mard le 10-12-95. Elle avait été l'épouse de notre camarade

RESISTE ET MORDS !!

Désiré qui nous a quitté il y a peu de temps.

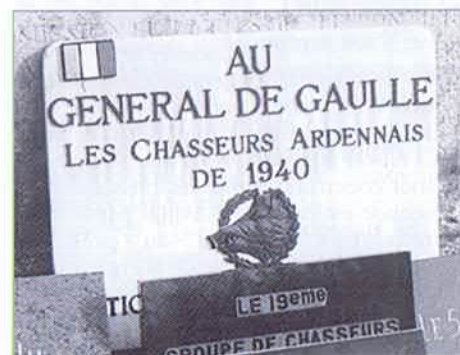
Un centenaire à Virton

La section de Virton est fière de compter un centenaire dans sa commune, même si ce dernier n'a pas été Chasseur Ardennais.

Il s'agit de M. René Vlassenbroek.

Il est né le 04-02-1896 à Jumet. Le jour de la déclaration de la première guerre mondiale il a 18 ans. Le 4 décembre 1916 il est déporté en Allemagne pour une durée de deux mois. Il s'évade pour rejoindre ses amis sur le front de l'Yser; il passera par la Hollande et la Grande-Bretagne pour rejoindre par la France l'armée belge sur l'Yser.

Notre centenaire réside au home l'Amitié qui est situé en face de la plaque commémorative de la rue des Chasseurs Ardennais. Il est entouré sur la photo par Mme Bruon-Carreïn, membre de la section et marraine des amitiés franco-belges des soldats français tombés dans la région et principalement à Ethe, et M. Marci qui est également membre de la section de Virton et président du CPAS.



Cette photo a été prise par le colonel BEM e.r. Henri Huët au cimetière de Colombey les 2 Eglises en 1994.

Qui de nos lecteurs pourrait nous donner l'origine et la date du dépôt de ce plaque ?

Une autre façon de se souvenir du président Hubert



«Les bonnes choses sont faites pour les bonnes gens» aurait dit Saint-François de Sales. Maxime que notre président Hubert savait mettre à profit.

Collection Hubert



Section

1er CHASSEURS ARDENNAIS

LE MOT DU PRESIDENT

Nombreux sont sans doute ceux qui, entre les deux réveillons, ont comme moi sursauté à l'annonce de l'inculpation du Colonel BEM MARCHAL pour examiner sa part de responsabilité dans l'assassinat des dix Commandos deux ans avant au RWANDA. Comme il est membre de notre section, j'ai, dès le 2 janvier, estimé devoir monter au créneau pour démontrer combien cette inculpation était injuste et malvenue. J'ai personnellement eu la grande satisfaction de constater que TOUS les journaux et heb-

domadaires (La Libre Belgique, Le Soir, L'Avenir du Luxembourg, La Meuse Luxembourg et le Vif-L'Express) auxquels j'avais livré mes réflexions, les ont publiées in extenso ou en partie.

Bien que ne désirant pas entamer de polémique à ce sujet, j'ai néanmoins été heureux de lire que d'autres militaires en activité ou à la retraite et même des civils ont réagi dans le même sens. Plusieurs gens du coin nous ont d'ailleurs approuvé dans notre démarche.

Tout en restant persuadé que la Cour militaire évitera de condamner un bouc émissaire, je suis certain que notre levée de

boucliers aura réussi à reconforter notre camarade Luc Marchal, qui a d'ailleurs eu bien raison d'exprimer publiquement son point de vue. N'oublions pas pour clore ce chapitre, qu'au train où vont les choses, n'importe quel chef et quelque soit son grade, pourrait en cas d'accident, être poursuivi pour avoir mal apprécié la situation. Au moment où ces lignes paraîtront, nous aurons tenu notre assemblée générale et nous nous tiendrons prêts à assister au Congrès National à Bruxelles : deux événements importants auxquels j'espère vous participerez nombreux.

C. BERNARD

AU REVOIR, MON ADJUDANT

Oui, il nous quitte.

Claude, une éminente figure du Régiment a sollicité et obtenu le privilège de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée. L'adjudant Colbrant entré au service actif le 3 février 1959 nous a quitté le 4 février 1996. Trente-sept années de bons et loyaux services sous le même béret, dans la même unité.

Tu en as été la mémoire car tu te souviens toujours, pour les avoir toutes vécues; les joies, les peines, les bons, les moins bons moments, les camps, les manoeuvres, les challenges, les opérations militaires que ce soit dans l'ex-Congo Belge ou en ex-Yougoslavie. Tu as toujours préféré la modestie à l'orgueil. Ta disponibilité, ta compétence, ta rage de vaincre, ta volonté d'atteindre en tout temps le résultat, l'ami des confidences et j'en passe. Ce sont là quelques unes de tes innombrables qualités. Elles ont enrichi ta fructueuse carrière.

elles s'appellent la griffe - COLBRANT.

Puisse l'empreinte dont tu as marqué plusieurs générations se traduire dans les faits par quelques personnalités de ta valeur. La roue tourne, tout à une fin. A l'aube de ta nouvelle carrière : la retraite nous te la souhaitons la plus longue et agréable au sein de ta famille.

- To be or not to be (Shakespeare).

- Je n'aime pas dire ce que je suis, mais j'aimerais le prouver un jour. (Vermaeren)

Comme toujours ce fut parfait.

Salut Claude.

Willy



L'adjudant Colbrant

NAISSANCE

Bonjour, je m'appelle Basile. Je suis venu trouver Fanchon et Pétronille Ameeuw. Je suis né le 2 du 2 à 2 heures. Maman s'appelle Bernadette et Papa Didier. Ma marraine c'est Virginie et mon parrain c'est Pierre.

Nous souhaitons la bienvenue à Basile et félicitons les heureux parents et grands parents.

IN MEMORIAM

Le lieutenant-général en retraite et Madame LIEBENS font part avec grande tristesse du décès de leur belle-mère et mère Madame MATHIEU-SALZAC survenu à Mons le 12 décembre 1995.

L'adjudant e.r. Auguste GERIN est décédé le 4 février. Volontaire de guerre au 10 e bataillon de fusiliers, a été au Congo Belge

à la Force Publique. En 1960 arrive au 1er Chasseurs Ardennais à Spich.

Auguste a été bien longtemps CSM à la 2e compagnie du 1 ChA, ensuite à l'Etat-Major et au bureau des transports où il s'est occupé des transports et des carburants Sa verve et son humour légendaire lui ont permis rapidement d'avoir de très nombreux copains. Il a dû, à plusieurs reprises subir plusieurs interventions chirurgicales importantes. Il aimait ses hommes qui le lui rendaient bien en retour.

L'adjudant Norbert Deladrier a servi de nombreuses années au 1 Ch A en qualité de chef de section maintenant. Il a été inhumé au cimetière de Welkenraedt le 16 décembre.

La section 1 Ch A a été profondément touchée par la perte cruelle qui a frappé ces familles. Elle les prie de bien vouloir accepter l'expression de leurs condoléances sincères et émues.



HOSPITALISATION

- Anne FIEVET, fille de l'adjudant-chef e.r. et Madame René Fiévet, a été victime d'un grave accident de roulage.
- Jacques MIRGUET de Ouffet a du être hospitalisé d'urgence.
Nous espérons qu'à la publication de ces lignes ils auront réintégré leur foyer en pleine voie de rétablissement.

Comparution du colonel BEM Luc Marchal devant la Cour militaire

La Société Royale des Officiers Retraités, sous la présidence du lieutenant-général e.r. R. Depoorter, communique :

- Le colonel Luc Marchal a été mis en accusation dans le cadre de la mort de dix para-commandos au Ruanda. Sous la rubrique de lecteurs de quelques journaux, d'aucuns trouvent cela regrettable et injustifié. Mais d'autres considèrent cela comme légitime, un intervenant va même jusqu'à s'en référer à la mise en accusation de certains dirigeants en ex-Yougoslavie. Comment cela est-il possible? Il doit être clair pour tout le monde qu'il est ainsi, de manière flagrante, fait fi de toute objectivité. Dans le cas d'ex-Yougoslavie il est question d'assassinats commis de sang-froid. Dans le cas du colonel Marchal par contre, il s'agit de pertes en vies humaines lors de l'exécution d'une opération militaire, un risque qui est lié implicitement à toute opération. Ce risque est d'ailleurs réel pour nos soldats dans la Baranja. Heureusement, là tout s'est bien passé jusqu'à présent. A la réception d'une mission opérationnelle, la première préoccupation du militaire, après analyse d'ordres reçus, est d'obtenir des renseignements quant à la situation de l'ennemi. Tout chef attache énormément d'importance à ces informations car elles sont indispensables pour déterminer notamment quels moyens il y a lieu de mettre en œuvre. Une bonne appréciation de la situation rend possible d'exécuter une opération avec un maximum de chances de succès et un minimum de pertes en vies humaines. Disposer des renseignements précis est primordial mais ce n'est hélas, jamais le cas dans la réalité. Les informations recueillies ne sont jamais fiables car elles sont toujours dépassées: en peu de temps, quelques heures suffisent, la situation peut évoluer sensiblement. De surcroît, elles proviennent parfois de différentes sources contradictoires et l'on attend en vain une confirmation. Elles seront toujours incomplètes, le nombre de sources étant limité et celles-ci en plus, ne possédant pas le même degré de fiabilité. L'appréciation peut dès lors comporter un certain nombre de lacunes mais il est impensable de différer l'exécution de la mission ou de ne pas l'exécuter sous le prétexte que l'on ne dispose pas de renseignements fiables et complets. En effet, la mission est exprimée sous forme d'un ordre, qui doit être exécuté en tout cas dans des délais fixés. Ceci a comme conséquence que sur le terrain, des décisions importantes doivent fréquemment être prises très rapidement. Il va de soi, que plus le temps presse, plus grand est le risque d'être confronté à des situations non prévues et que des fautes soient involontairement commises. Le chef prend toujours des risques, même quand il a apprécié la situation consciencieusement et quand il a choisi la solution qui apparaît comme la meilleure en ce moment précis afin d'assurer la réussite de l'opération en limitant au maximum les pertes. A la lumière des considérations qui précèdent, l'on peut se demander sur quels motifs s'appuie la décision de traduire le colonel Marchal devant la Cour militaire. Le colonel Marchal ne peut pas être soupçonné, avant d'avoir donné ses ordres, de ne pas avoir pesé, en sa qualité de chef, de manière approfondie les risques que l'engagement de ses hommes comportait. En effet, personne, aucun chef, ne reste insensible lorsque des pertes sont à déplorer. Il n'est même pas nécessaire d'envisager l'hypothèse d'un ordre qui aurait été ni mûrement réfléchi ni correctement évalué tenant compte des renseignements dont il dispose. Se pourrait-il que les personnes qui lèvent maintenant un doigt accusateur se rendent à peine compte de l'existence du problème de conscience lorsque le chef doit, soumis au stress en opération (et non à partir d'un bureau en toute sécurité) prendre des décisions dont il peut soupçonner qu'elles puissent avoir une suite fatale. Le colonel Marchal n'est pas un inconnu pour un grand nombre de la Société Royale des Officiers Retraités. Il ne nous appartient pas de rechercher d'éventuels coupables, toutefois, nous, anciens officiers, estimons



L'adjudant e.r. Auguste Gerin

qu'il est de notre devoir de faire connaître notre point de vue dans le cas du colonel Marchal, sans précédent à ce jour. La société, en tant que telle, le soutient entièrement car elle réalise pleinement que nombreux sont les chefs militaires qui, dans des circonstances analogues, sont amenés à donner des ordres dont le prix à payer et les chances de succès ne sont jamais connus a priori. La Société Royale des Officiers Retraités est consciente que cela était le cas par le passé comme cela le sera dans le futur. Si l'on poursuit des militaires pour des décisions opérationnelles prises, il faudra introduire dans nos écoles militaires un nouveau principe : - Ne prenez jamais ni initiative, ni de risques et... par conséquent ne prenez jamais une décision.

Affichons l'auto-collant des Chasseurs Ardennais sur notre voiture, sur celle de nos enfants, sur tout ce qui roule.
Portons fièrement notre hure à la boutonnière.
A chaque occasion,
évoquons les Chasseurs Ardennais.
Aidons au recrutement.

L'autocollant ChA est disponible dans votre section, réclamez-le.

LE RECRUTEMENT

UNE PRIORITE



Comme nous le savons tous, l'année 1994 vit la dissolution des 2e et 3e Bataillons de Chasseurs Ardennais. Leurs traditions étant confiées au 1er Bataillon, celui-ci prit la dénomination de *Régiment de Chasseurs Ardennais* et reçut son nouveau drapeau le 21 octobre de la même année. Afin de préserver le souvenir de ces belles unités, le Lt Col BEM Fontaine, actuel commandant du RChA accueillit en ce 21 décembre 1995 le Lt Gen e.r. Chabotier qui, en la présence de nombreux anciens chefs de corps et membres de la Fraternelle inaugure le musée.

Petit bout d'histoire...

Cet événement plonge ses racines dans 2 réalisations plus anciennes : les vitrines du souvenir installées dans le bloc Etat-major du 1ChA et surtout le très joli musée du 3ChA, constitué voici un bon quart de siècle par l'adjudant-chef Vandermeersche. Le transfert du patrimoine de ce dernier se déroula au début de l'été 1994. Quelques semaines auparavant, le Lt Col BEM Jacques, chef de corps du 1ChA avait obtenu du Col BEM Hanset, commandant de la 7e Brigade, la mise à notre disposition de l'une des 4 cantines du Camp Roi Albert Ier, nos présents locaux.

En décembre de la même année, le Capt Vangansbere présente au Lt Col BEM Fontaine un projet annonçant la disposition actuelle du musée. De son côté, le 1Sgt Gaand mettait bon ordre dans le capharnaüm d'objets de toute origine que nous laissait un déménagement parfois trop rapide de Vielsalm vers Marche. Son action nous permit d'annoncer la couleur lors de la réunion des fraternelles d'avril 95. Un

programme d'activité extrêmement chargé nous empêcha cependant d'améliorer ce résultat dans l'immédiat.

A l'instigation du major Legrain, l'équipe du musée se remit au travail en juillet et réalisa une exposition temporaire accessible à l'occasion de la journée Portes Ouvertes du 19 août. Au cours de ces préparatifs, il nous arriva d'ailleurs un renfort de choix, le caporal chef Wallon, notre spécialiste en tenues militaires anciennes. Nous étions toujours loin du but mais au moins le musée exposait-il pour la première fois une succession cohérente d'objets, photos et documents de diverses sortes.

Dès le mois d'octobre, l'équipe du casernement mit les bouchées doubles et effectua la majorité des travaux prévus dans le projet de décembre 94, talonnés par les trois mousquetaires du musée qui, le dernier clou à peine enfoncé, l'ultime coup de pin-



LE REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

Le Régiment de Chasseurs Ardennais inaugure son musée



photo : Cpl Vincent Bordignon

ceau à peinedonné, réarticulaient tous les stands entre-temps fortement enrichis par les nombreuses donations des récentes semaines. Cette course contre la montre se solda par le succès que l'on connaît mais restons modestes, le travail est loin d'être fini, comme en témoigne une montagne d'objets encore à mettre en exposition ou de documents toujours inexploités.

Petite promenade ...

Arrivent à la cantine centrale du Camp Roi Albert, le visiteur accède au musée des Chasseurs Ardennais par un passage couvert où, dominé par 2 têtes de sanglier à la grimace menaçante, il découvre une réplique du monument de Martelange. L'étroitesse de l'entrée est voulue et symbolique : un éventuel envahisseur devra tenir compte de la présence des Chasseurs Ardennais.

Nous entamons alors le parcours proprement dit par un bref historique du 10e Régiment de Ligne, ancienne 18de Afdeeling Infanterie de l'armée néerlandaise, transférée à la jeune armée belge en 1830. De Léopold Ier à Albert Ier, on y découvre l'évolution des tenues ainsi que du service militaire et bien entendu la participation de l'unité aux combats de la Première Guerre mondiale.

Le stand suivant constitue l'entrée en matière proprement dite et couvre la période allant de 1933 à 1940. Dans un futur proche, il sera d'ailleurs divisé en 2 parties, la première relatant l'évolution des unités

Le président national signe le livre d'or du Régiment (photo : cpl Vincent Bordignon)



s'est fort amusé et il a déclaré qu'on recommencerait.

Vendredi 11 mai et jours suivants

Les prisonniers étrangers affluent ainsi que les civils déportés dont beaucoup de femmes. Elles sont juives, françaises, polonaises, tchèques, serbes, hollandaises et quelques belges. Elles viennent pour la plupart des camps de Ravensbruck et de Neustadt. Elles logent en face dans les maisons abandonnées par les familles de militaires.

Chaque groupe d'officier belge en adopte pour l'accueil et les repas. L'une des Tchèques adoptées par mon groupe est très jeune (18-20 ans) et souffre de vilains ulcères aux jambes. Je la soigne au même titre que les patients de mon bloc qui se présentent à ma visite journalière.

Vendredi 25 mai

Les prisonniers politiques sont repartis via Sietin.

Nos adoptées avaient retrouvé des forces, les plaies se guérissaient. Petits cadeaux, échange d'adresses, remerciements sincères.

N.B. : Vers 1954, j'ai reçu une carte de l'une d'elles : elle était rédigée en tchèque. Elle me faisait savoir que la vie était très dure, qu'elle était mère de famille et qu'un colis serait le bienvenu.

Une visite à Prenzlau fut pénible. En plus des destructions par bombardement et incendie, les civils surpris par l'invasion ont souffert. Il restait des cadavres dont des femmes violées. Devant une banque endommagée, des monceaux de billets de banque obstruaient le trottoir mais n'attiraient aucune curiosité.

Il y eut des regroupements de population allemande dans certains quartiers avec corvée déblayage.

D'une façon générale, la cohabitation avec

les Russes se passait bien. Il y eut cependant quelques incidents : un officier belge fut pratiquement kidnappé par des auxiliaires féminines, on n'a pas su s'il avait été violé; un fringant officier d'artillerie avait soigné, pendant toute la captivité son uniforme de sortie ainsi que ses bottes en vue du moment de la liberté. Le jour où il l'exhiba dans les environs, il dut rentrer dare-dare dans notre caserne. Il ne lui restait que son slip.

Je continuais mes visites, d'abord intéressées, ensuite amicales, chez les Italiens. Ne connaissant pas la langue, je m'étais lié d'amitié avec un jeune marin originaire de Varese et qui connaissait le français.

4. DEPART VERS LA BELGIQUE

Et un matin, une colonne des camions envahit la cour de la caserne. Les Russes précipitèrent notre embarquement en vue d'un départ immédiat. Mon ami italien était justement dans la caserne, à qui je pus faire mes adieux. J'insistai pour qu'il se rende immédiatement dans notre cave afin de récupérer tout ce que nous n'avions pas pu emporter notamment le phono et les disques.

La colonne fila bon train, malgré l'usure des pneus jusqu'à la corde, en direction de Stralsund où nous fîmes une grande halte. Nous contemplâmes les bords de la Baltique tandis que les chauffeurs russes rôssaient des bêtes entières à la broche. Je me rendis ensuite avec Léon Belche à la coquette cité-jardin des maisons de pêcheurs. Nous fûmes reçus par une famille, ou ce qu'il en restait. Les grands-parents et leur petite-fille. La nuit, la grand-mère et la petite-fille devaient se cacher pour éviter les visites nocturnes des Russes. Lorsque le moment arriva de les quitter, les habitants comprirent seulement que nous ne faisons que passer. Ils avaient cru que nous étions Américains et que

nous venions remplacer les Russes.

En route vers Wismar, à la ligne de démarcation avec les Britanniques. Arrivée à cette limite, la colonne fut bloquée pendant des heures (+/- 8 heures) qui se passèrent en palabres entre les Russes et les Britanniques qui ne semblaient pas vouloir nous accueillir.

Enfin le passage fut autorisé et nous fûmes dirigés vers une caserne où nous subîrent la séance traditionnelle d'épouillage au D.D.T. Nous fûmes ravitaillés et hébergés en vue du rapatriement d'abord prévu par avion, les ponts du Rhin étant détruits. Nous étions étonnés en cette période de pénurie de vivres, de voir les poubelles de la caserne débordant de pain blanc par tranches intactes.

Un pont de chemin de fer étant entre-temps rétabli, nous embarquâmes dans un train mais à marchandises, alors que nos déplacements avec les Allemands s'effectuaient par train de voyageurs. Passage par Harbourg (banlieue de Hambourg) complètement détruit ensuite la Hollande pour être reçus à Herenthals. L'accueil fut parfait : boissons, collations et hébergement dans un pensionnat. Jean Marth, Léon, Belche et moi-même, nous nous étions encordés afin de ne pas nous perdre dans la cohue de la réception, et nous eûmes notre petit succès.

Au pensionnat, nous reçûmes une plaquette avec le n° de la chambrette-cellule qui nous était attribuée et, ironie du sort, je reçus la plaquette n° 494 qui était précisément le n° de prisonnier qui m'avait suivi pendant les cinq ans.

De là, chacun rejoignit sa famille par le train et ainsi je surpris discrètement ma mère qui ne m'attendait pas vu que la cérémonie d'accueil des prisonniers à la gare avait déjà eu lieu précédemment.

5. EPILOGUE

J'étais en congé de repos lorsque je reçus des nouvelles de mon ami italien. Peu après notre départ, il fut gravement malade, hospitalisé puis rapatrié ce qui sauva la vie. En effet, il m'annonça une bien triste nouvelle, le typhus s'était déclaré. Les Russes avaient entouré la zone contaminée d'un cordon sanitaire et tous ceux qui se trouvaient à l'intérieur du périmètre, même les Russes, périrent.

Par la suite, cet événement fut confirmé par un colonel belge, membre d'une commission visitant la région.

Ainsi tous les Italiens, à qui je rendais visite, étaient morts.

La magnifique allée de robiniers faux acacias, aux fleurs blanches et parfumées, était devenue un cimetière. Je me rappelai que, lors de mes inspections périodiques de tous les habitants de mon bloc, inspections prescrites par l'autorité médicale en vue de déceler les parasites ou du moins les morsures éventuelles (c'était évidemment le

suite et fin de l'article à la page 32

Le lieutenant Dutilleul à la caserne Sous-lieutenant Heintz à Bastogne en 1938 (photo : Service historique de l'Armée)

La trentième marche déjà !

MARCHE EUROPEENNE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE 1996

CEREMONIES

Mardi 25 juin

14h15 Chabrehez	Monument SAS LOX
14h30 Chabrehez	Monument 3 ChA
15h45 Rochelival	Monument 3 ChA
16h00 Rochelival	Monument 3 ChA Pont
16h30 Vielsalm	Monument Armée Secrète
16h45 Vielsalm	Monument 3 ChA et 6 ChA

Mercredi 26 juin

08h30 Arlon	Monument 10 Li
08h40 Arlon	Monument aux Morts de la Ville
08h50 Arlon	Monument au général PATTON
09h00 Arlon	Inauguration MESA
15h00 Bodange	Croix Cdt BRICART
15h15 Bodange	Monument 1 ChA
16h15 Martelange	Monument des Français
16h30 Martelange	Monument National ChA

Jeudi 27 juin

15h30 Bastogne	Mardasson
16h00 Bastogne	Monument 2 ChA Cpl CADY

16h20 Bastogne	Monument aux Morts de la Ville
----------------	--------------------------------

Vendredi 28 juin

09h00 Recogne	Cimetière militaire allemand
09h30 Montleban	Monument Cpl ESSER
14h00 Wibrin	Eglise
14h15 Wibrin	Nouvelle école
15h30 Houffalize	Cimetière militaire britannique
16h00 Houffalize	Monument français SEBALT
16h20 Houffalize	Monument aux Morts de la Ville
16h30 Houffalize	Monument 2 Div US
16h40 Houffalize	Monument aux victimes civiles

Samedi 29 juin

08h30 Marche-en-Famenne	Camp Roi Albert. Monument ChA
15h00 Marche-en-Famenne	Camp Roi Albert. Défilé final

FOURNITURES

autocollant cinq couleurs	20,-
béret vert sans hure	400,-
hure pour béret	100,-
carte-voeu Monument national	10,-
carte de voeux	20,-
cravate verte avec hure	375,-
décoration petit modèle	600,-
fanion Chasseurs Ardennais	380,-
insigne de revers 12 ou 18 mm	100,-
fixe-ruban (or, argent, bronze)	250,-
drapeau de l'Ardenne	1.800,-

Prière de s'adresser aux sections qui passent commande au Trésorier national adjoint. Les prix indiqués sont obligatoires.

Chers membres !

Pour nous écrire :

Attention au format standard (20 g, 16 F); joignez un timbre (sauf dirigeants et interventions pour camarade); évitez les recommandés ou alors nominativement!

Pour payer :

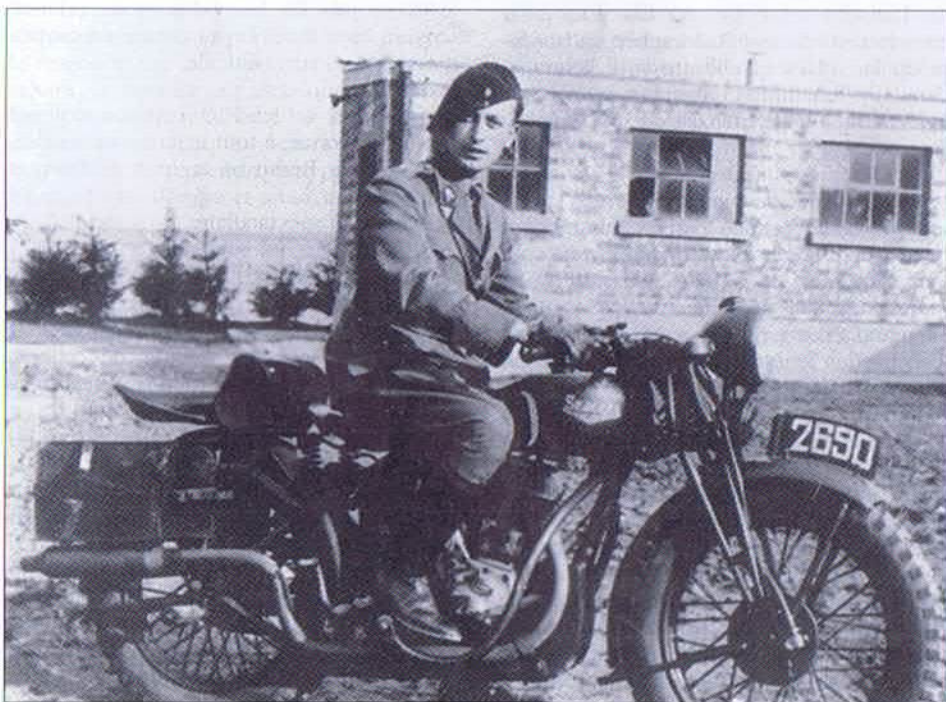
- votre cotisation pour l'exercice social allant du 1er novembre au 31 octobre suivant : à votre section ou à son délégué.

- Les cotisations sont de maximum 300 F; de ce montant les sections transfèrent 200 F par membre à la trésorerie nationale pour couvrir les frais de la revue, des cartes de membre, de drapeau, d'assurances et de taxes diverses.

- Ceux qui le peuvent sont invités à majorer dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour la revue au CCP 000-0344969-37 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à 6700 Arlon.

- En cas de changement d'adresse, avertissez sans retard votre section et non les instances nationales.

- En cas de non-réception de la revue par un membre en règle de cotisation, s'adresser à votre section qui possède quelques exemplaires en réserve.





Le 21 juillet 1938, à l'occasion de notre Fête nationale, les Chasseurs Ardennais défilaient fièrement place Poelaert après être passé devant le monument à l'Infanterie.

A l'occasion de notre 50e congrès, des centaines de Chasseurs Ardennais se retrouveront à Bruxelles. Cette photo éveillera sans

doute chez certains d'entre eux des souvenirs enfouis dans la mémoire. Et si l'un d'eux se reconnaissait ?

Nous devons la reproduction de cette photo parue dans Le Patriote Illustré (n° 31 du 31 juillet 1938), à l'amabilité du Service historique de l'Armée.

SOMMAIRE

Hommage à Albert Hubert	page 3
Le «Service social» ChA	page 6
«L'affaire Marchal»	page 8
Vie de la Fraternelle	page 11
Nos Sections	page 12
Section du 1 ChA	page 21
Régiment ChA	page 23
Le régiment territorial de ChA	page 27
Prenzlau	page 29
MESA	page 31

**Les textes pour le n° 185
doivent parvenir à la rédaction
avant le 20 mai 1996**

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de Monsieur **Maurice Brasseur**.

Le défunt avait été gouverneur de la province du Luxembourg. Maurice Brasseur avait été fait membre d'honneur de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Libramont le 6 septembre 1975.

Cette distinction lui avait été accordée en témoignage de gratitude pour l'appui important donné à la rénovation de notre monument national de Martelange.

L'inauguration du nouveau monument avait eut lieu le 5 octobre de la même année en présence du gouverneur de la province de l'époque, Maurice Brasseur.

*Fin de l'article «Prenzlau - l'aventure russe»
de la page 30*

pou vecteur du choléra qui était visé), dont j'avais remarqué des traces suspectes chez un officier, et je l'avais signalé aussitôt au médecin responsable du bloc. Cette constatation était peut-être l'annonce de l'épidémie qui ravagea la région.

6. SOURCES

N'ayant pas de notes, j'ai dû me fier à ma mémoire.

Toutefois, j'ai été fort aidé par :

- Un fragment de carte de la région de notre exode. De plus, cette carte était marquée (dates et endroits des étapes)

Un fragment de carte de Prenzlau et environs. J'en remercie bien cordialement mon ami et compagnon de captivité, Léon Belche (lequel, à 80 ans, est toujours en excellente santé, droit comme un «i» et lit sans lunettes).

- L'extrait du journal tenu par le Cdt Mathen et publié dans le périodique «Le Chasseur Ardennais», organe de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, surtout en ce qui concerne la date de certains événements.

Ce numéro a été réalisé avec
la collaboration de Catherine Ansjau

En cas de non-distribution, retourner à 1300 Limal (Wavre) • 4, rue Achille Bauduin

Editeur responsable:

Fraternelle des Chasseurs Ardennais, LtCol Hre Francis M. Debroux • 4, rue Achille Bauduin • B-1300 Limal (Wavre) • Téléfax: 010/ 41 68 20

Ce numéro a été tiré à 9.000 exemplaires

Réalisation PR PRINT • Cour du Moulin • B-1380 Lasne • Téléfax: 02/ 633 43 46

